

Mardi 21 janvier 2020 à 19h00

Cantine des enseignants (bâtiment Van Houtte)
Av. du Vert Chasseur 46
B - 1180 Bruxelles

Compte rendu de la réunion de l'APEEE du 21 janvier 2020

Présents:

Membres avec droit de vote: Georg BECKER (DE Prim), Nils BEHRNDT (DE Sec), Noemie BEIGBEDER (Berkendael), Marek BOBIS (Berkendael), Sara DAGOSTINI (IT Prim), Henning EHRENSTEIN (Berkendael), Brian GRAY (Trésorier APEEE, DK Sec), Marc GUITART (ES Sec), Patryk MALESA (PL Prim), Christina KARAKOSTA (Berkendael), Patryk MALESA (PL Prim), Kathryn MATHE (Présidente APEEE, EN Sec), Pere MOLES PALLEJA (membre élu par l'AG), Valentina PAPA (EN Prim), Julien REICHSTADT (FR Prim), Dietrich ROMETSCH (DE Sec), Emese SAVOIA-KELETI (HU Sec), Diana SENCZYSZYN (PL Sec), Ivan SORENSEN (DK Prim), Thomas SPOORMANS (FR Sec), Ivan TORRE (IT Sec), Istvan VANYOLOS (HU Prim), Monika VELIKONJA (CA SWALS)

Représentés par procuration: Karin HUNDEBOLL (DK Sec, procuration donnée à Brian GRAY)

Membres adjoints du conseil d'administration (sans droit de vote): Dominique BESSER (observateur), Maria Victoria DE YTURRIAGA Saldanha (ES Sec), Bartek HACKBART (Berkendael), Nathalie KALOGERAS (FR Sec), Emese KRIASZTER (HU Sec), Alba MARINO Enriquez (Berkendael), Maciej SZKOPANSKI (PL Prim)

Autres participants: Andrew LYSTER (CE EN PRIM), Marialuisa Tamborra (CE FR Sec adjointe)

Secrétariat de l'APEEE: Selena GRAY, Guendalina COMINOTTI

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec un léger changement dans l'ordre des points pour discussion et à la suite d'un tour de table des nouveaux membres du conseil d'administration.

La Présidente rend compte du lancement, au sein du secrétariat de l'APEEE, de OneDrive en tant qu'outil de partage interne des documents. OneDrive sera également testé pour le partage de documents du CA avec ses membres. À la place d'une diffusion par courriel, un lien vers un dossier (folder) du CA en accès partagé sera envoyé. Le lien sera disponible de façon permanente, et les membres du CA pourront, à partir de là, télécharger les documents à distribuer aux représentants de classe. Les dossiers et sous-dossiers seront gérés par le Secrétariat, et un nom approprié sera donné aux dossiers confidentiels pour chaque réunion (principalement projet de compte rendu).

2. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du CA du 17 décembre; révision des points pour action

Le projet de compte rendu (document 2 distribué avec la version finale de l'ordre du jour) est approuvé, moyennant quelques corrections mineures. Les points pour action sont revus.

- Cartes de sortie –l'offre de cartes vertes pour les S5 sera testée cette année et, si l'essai est concluant, l'offre de cartes vertes pour les S4 pourrait être également testée.
- Le CR de l'Assemblée générale (12 décembre 2019) a été examiné et approuvé par la direction de l'école et sera mis en ligne.
- Secrétariat: les contrats ont été signés, et les tâches définies pour les 2 secrétaires.

3. Présentation du nouveau Bureau

Le Président donne la parole à chacun des membres du Bureau, ils se présentent, ils expliquent comment ils envisagent de travailler ensemble pendant leur mandat, le périmètre de leur travail et leur vision. Le nouveau bureau se compose de 8 membres:

- Présidente: Kathryn MATHE
- Vice-président Administration: Nils BEHRNDT
- Vice-président Berkendael: Henning EHRENSTEIN
- Trésorier: Brian GRAY
- Vice-président Pédagogie: Marc GUITART
- Membre: Pere MOLES PALLEJA
- Secrétaire: Valentina PAPA
- Secrétaire adjoint à l'information: Julien Reichstadt.

Points pour discussion et décision

4. Réexamen annuel des groupes de travail:

mandat des groupes de travail Le CA approuve à l'unanimité le mandat annuel des trois groupes de travail ci-dessous, ainsi que le nouveau rôle de Conseiller à la protection des données, confié à Emese SAVOIA-KELETI (23 votes pour, 0 abstention, 0 vote contre). Les groupes de travail Pédagogie et Bien-être sont tenus de rendre des comptes au CA au moins deux fois dans l'année (ou lorsqu'ils contestent une politique scolaire existante).

Chaque groupe de travail reçoit chaque année un nouveau mandat (ce qui lui permet de travailler de manière relativement indépendante, pour autant qu'il reste dans les limites de son mandat). Le mandat est fondé sur une proposition écrite (décrivant ce que fait le groupe de travail, les questions sur lesquelles il entend travailler, comment il entend travailler et sa composition actuelle) qui est soumise au CA, idéalement en janvier. Les groupes de travail Pédagogie, Bien-être et Juridique ont soumis leurs rapports.

Tout parent peut demander à faire partie d'un groupe de travail, même s'il n'est pas représentant de classe, en contactant le coordinateur du groupe de travail ou le secrétariat de l'APEEE. La règle générale est qu'au moins un tiers des membres soient membres du CA; autrement, la participation est ouverte.

Groupe de travail Pédagogie

Rapport de la Présidente (document **4.1.1** distribué avec l'ordre du jour final), qui présente les 8 dossiers traités par le GT. Chacun a généralement un coordinateur; certains sont relativement indépendants, ce qui justifie de conférer un statut de sous-groupe, puisque donnant lieu à des réunions distinctes. Il y a ainsi les sous-groupes: Soutien pédagogique, STEM, Langues, INTERPARENTS, Analyse comparative et évaluation (examens harmonisés et bac), Contrôle de la qualité (heures d'enseignement perdues), Art et musique et Sport. Le CA discute de façon plus approfondie de la question de la L2 (niveau en L2 généralement faible, introduction de cours d'enrichissement sans consultation et avec utilisation des fonds dévolus au soutien éducatif), de l'utilisation de la technologie dans l'enseignement et de la numérisation de l'enseignement, de la politique «Apportez votre équipement personnel» (BYOD) et d'analyse comparative et d'évaluation. Il est décidé de remplacer la formulation

Analyse comparative et évaluation par BAC, évaluation et orientation (il y a un grand besoin de se saisir de la question de l'orientation, et celle-ci devrait être traitée dans le cadre de ce dossier) Il est suggéré d'ajouter un dossier sur la technologie en classe/la politique BYOD, à distinguer du dossier STEM, parce que la question est hautement d'actualité. (Marek BOBIS se porte par la suite volontaire.)

Groupe de travail Bien-être

Rapport de la coordonnatrice Sara DAGOSTINI (document **4.1.2** distribué avec l'ordre du jour final). Elle rend compte des initiatives actuelles, dont plusieurs conférences pour les parents, visant principalement ceux du secondaire. Elle souligne qu'il serait bien que davantage de personnes s'impliquent. Il est noté que, bien qu'ils suivent des voies différentes, les groupes de travail Pédagogie et Bien-être devraient éviter de se contredire lorsqu'ils traitent des questions relatives à l'utilisation d'internet et de la technologie dans l'école. La Présidente rappelle que c'est précisément la raison pour laquelle ces questions doivent remonter au CA.

Groupe de travail Juridique

Rapport de Nils BEHRNDT (document **4.1.3** distribué avec l'ordre du jour final). Ce groupe de travail n'est pas à l'initiative de questions, mais est plutôt un groupe de travail réactif, qui traite de questions au fur et à mesure qu'elles se présentent (par exemple, les conseils de discipline). Il est à la recherche de juristes qui connaissent le droit belge. Emese SAVOIA-KELETI, qui a travaillé pour la *task force* Protection des données (lié au groupe de travail Juridique), est proposé comme Conseillère à la protection des données (placée sous la responsabilité du groupe de travail Juridique) et est invitée en qualité d'observatrice aux réunions du groupe de travail Juridique. Le groupe de travail Juridique n'est pas soumis à une obligation fixe de faire rapport, étant donné que ses travaux sont réactifs.

Actions:

- Le groupe de travail Pédagogie rebaptise *Analyse comparative et évaluation en BAC, évaluation et orientation*.
- Le groupe de travail Pédagogie fait des technologies numériques en classe un sous-dossier distinct.
- Chaque coordonnateur publie un bref résumé/une liste récapitulative pour attirer des personnes (avec une description des tâches et les coordonnées de contact) pour publication sur le site web (ajouter les mandats sous forme de document en annexe).
- Les membres du CA mettent en contact avec Tibor SCHARF des juristes qui connaissent le droit belge.

Avenir du groupe de travail *Community Building* (construction de la communauté)

Il est convenu à l'unanimité (23 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre) de se battre pour l'avenir de ce groupe de travail et de chercher des personnes pour le diriger. Les membres du CA sont invités à faire appel aux parents et à soulever de nouveau la question à la prochaine réunion.

Il y a un appel à de nouveaux membres pour diriger ce groupe de travail (tâches définies dans le document **4.2** distribuées avec l'ordre du jour final). Il s'agit d'un groupe de travail traditionnel de l'Association des parents, qui serait dirigé au mieux par un groupe d'amis ayant des idées créatives qui pourraient lui donner vie. Il implique de passer du temps sur le site de l'école, d'entretenir des contacts avec les enseignants, les élèves et la direction, et il contribue à créer une relation plus positive avec l'école.

Actions:

- Appel à volontaires pour prendre la direction/devenir membre du groupe de travail (les membres du CA sont invités à chercher dans les sections pour constituer un groupe de personnes). L'APEEE élabore un texte (KM et Guen).

- Inclusion d'un point de discussion à l'OJ de la prochaine réunion pour une mise à jour.

Création d'un groupe de travail Communications

La création du groupe de travail Communications et son mandat sont votés à l'unanimité (23 votes pour, 0 abstention, 0 vote contre).

Le secrétaire adjoint à l'information, Julien REICHSTADT, fait rapport sur la proposition de créer un groupe de travail Communications (document **4.3** distribué avec l'ordre du jour final), avec des sous-groupes qui travailleront en collaboration avec la responsable des communications de l'APEEE, Guendalina COMINOTTI. Bien que l'APEEE et l'APEEE Services travaillent en étroite collaboration, l'objectif est de montrer clairement que ce sont deux associations distinctes, s'occupant de tâches différentes. Il est impératif qu'à l'avenir, une image et une communication claires aident les parents à comprendre que c'est l'APEEE Services, et non l'APEEE, qui gère les différents services. Une priorité est d'améliorer le contenu du site web pour consultation publique et de créer un bulletin d'information pour Uccle (Berkendael ayant son propre bulletin d'information, qui rencontre beaucoup de succès). Il est suggéré de revoir toutes les parties du site, peut-être aussi pour intégrer correctement Berkendael à Uccle. Le budget à consacrer à l'amélioration du site Web a déjà été approuvé il y a un an, et un petit groupe a tenu des réunions initiales. Les problèmes d'effectifs étant résolus, le Secrétariat peut maintenant aller de l'avant. Dietrich ROMETSCH mentionne un outil web qui peut automatiquement générer un bulletin d'information électronique à partir du contenu d'un site. Il est recommandé que le bulletin d'information serve à réduire la communication, non à l'augmenter ou à bombarder les parents.

En réponse à une critique quant au manque de visibilité de l'APEEE au niveau de la maternelle au début de cette année scolaire, il y a un appel à davantage de volontaires pour animer les tables d'accueil et faire des présentations dans les classes. Il est nécessaire de mettre plus clairement en évidence sur le site qui contacter pour telle ou telle question ou pour des orientations. Il est suggéré d'établir une ligne SOS pour les questions urgentes (par exemple lorsqu'il s'agit de demander de l'aide dans un cas où l'école n'a pas répondu à une situation urgente).

Task forces proposées: Lignes directrices sur les procédures internes de l'APEEE, Politique de communication [école], Politique sur les téléphones portables (document **4.4** distribué avec l'ordre du jour final).

Le CA soutient à l'unanimité (23 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre) la création de ces *task forces* sous la direction des coordinateurs proposés ci-dessous, ainsi que la publication d'appels à les rejoindre:

* **Task force Politique de communication:** Proposer une modernisation de la politique de communication de l'école, afin de remédier à la faiblesse de sa communication et au défaut de réponses aux communications des parents, des classes et de l'APEEE. Améliorer la mise en œuvre de la politique actuelle et la développer en l'assortissant de davantage de garanties/proposer des procédures claires en matière de publication de rapports et de plaintes. *Les coordinateurs proposés sont **Thomas SPOORMANS et Nathalie KALOGERAS (qui rendront compte au vice-président chargé de l'administration, à réexaminer d'ici juin).***

* **Task force Lignes directrices sur les procédures internes de l'APEEE: Rédiger des lignes directrices à l'intention du groupe de travail Juridique, aux fins de l'élaboration de nouvelles procédures internes pour l'APEEE et le conseil d'administration de l'APEEE.** Une *task force* importante, qui devrait être dirigée par quelqu'un qui connaît en profondeur le fonctionnement de l'APEEE et qui serait rejoint par certains membres du Bureau. *Le coordinateur proposé est **Pere MOLES PALLEJA (qui rendra compte à la secrétaire de l'APEEE, projet attendu en mars), en raison de son implication dans l'histoire de l'APEEE et ses procédures internes.*** Des lignes directrices seront proposées pour soutenir les travaux du groupe de travail Juridique visant à produire de nouvelles procédures internes (les anciennes n'étant plus conformes aux statuts); ces lignes directrices seront présentées au CA pour approbation avant d'être adressées au GT

Juridique. Il est convenu que la transparence envers les parents est de toute évidence un principe essentiel, mais que le travail essentiel que doit accomplir la *task force* concerne davantage les méthodes de travail du CA. Toute personne qui souhaiterait rejoindre la *task force* est la bienvenue.

* **Task force Politique relative aux téléphones portables:** La coordonnatrice proposée est **Noémie BEIGBEDER (qui rendra compte au groupe Bien-être, à réexaminer d'ici avril)**. Cette *task force* est chargée d'aller de l'avant sur la position approuvée par l'APEEE concernant une politique de l'école sur les téléphones portables. Il est impératif de tenir compte de tout ce qui s'est passé auparavant et du fait que le document de position est déjà le fruit d'un consensus. Il est à noter qu'étant donné qu'il existe des divergences d'opinions entre maternelle, primaire et secondaire, il est important d'essayer d'avoir des représentants de tous les niveaux au sein de cette *task force*.

Actions:

- L'APEE publie des appels à candidatures pour rejoindre les 3 *task forces* proposées (lignes directrices sur les règles de procédure interne du CA, politique de communication de l'école, téléphones portables à l'école)

5. Réexamen et remplacement des délégués de l'APEEE dans les instances et groupes de travail officiels; renouvellement du mandat du Conseiller financier

La Présidente parcourt le **document 5** (distribué avec l'ordre du jour final), principalement pour information à l'intention du nouveau CA et pour approbation de nouveaux candidats. Le CA approuve toutes les nominations à l'unanimité (23 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre).

Quelques indications concernant les candidats nouvellement nommés:

Délégués de l'APEEE au comité Hygiène et sécurité: 2 membres et 1 adjoint: Georg BECKER (bonnes connexions, puisque il est également présent dans l'APEEE Services) et Alejandro MARTINEZ TUREGANO (actif dans le comité Fête). Marek BOBIS accepte de devenir membre adjoint (représentant de Berkendael). Un comité distinct est nécessaire pour Berkendael, puisqu'il s'agit d'un autre site (également peut-être sur la base de la législation nationale). Il s'agit d'un groupe essentiel pour la question du surpeuplement. Une préoccupation est exprimée quant au fait que le mandat de ce comité se trouvait auparavant sur le site web de l'école, mais en a été supprimé. Il semblerait que la direction ait supprimé plusieurs documents de gouvernance clés au cours des derniers mois. Parallèlement, l'école n'a pas encore convoqué de réunion.

Comité Fête pour Uccle – Patryk Malesa est proposé avec Alejandro TUREGANO, qui y est déjà actif. On ne sait pas si André DE WOOT va continuer car il n'a pas été possible de le joindre. Première réunion fin janvier.

Marc GUITART assistera aux CE du primaire et du secondaire en tant que représentant de l'APEEE et coordonnera tous les points soulevés par les représentants de classe au sein des CE.

École verte: Dietrich ROMETSCH s'emploie à trouver quelqu'un, qui sera officiellement nommé à la prochaine réunion.

Il est à noter que Luis ESCOBAR, nouvellement nommé au groupe de travail Toxicomanie et prévention de la toxicomanie/*task force* Politique en matière de drogues, a déjà été approuvé à la dernière réunion.

Procédures internes des CE: groupe chargé de travailler sur les procédures internes devant régir les réunions des CE. C'est l'école qui a proposé ce groupe, mais la première réunion prévue en mars a déjà été annulée. Il faudrait 2 représentants. Nils BEHRNDT et Pere MOLES PALLEJA sont proposés. Le CE du secondaire dispose de procédures internes qui ont disparu du

site web. Le primaire et Berkendael ne semblent pas disposer de procédures. On touche là à un problème de gouvernance plus vaste.

6. Voyages scolaires (document 8 distribué avec ordre du jour)

Le problème demeure que l'école calcule un coût de voyage provisoire, mais ne rend pas compte de la ventilation réelle des coûts ni n'indique s'il reste des fonds à la fin du voyage. Tout le monde s'accorde à demander plus de transparence et des comptes rendus sur les coûts engagés, mais il n'y a pas d'accord sur le fait que les voyages eux-mêmes devraient être remis en question chaque année.

En ce qui concerne les excursions de la semaine de projets, une préoccupation demeure concernant les activités pédagogiques organisées par les enseignants aussi bien durant cette semaine qu'en dehors (concernant les excursions et les programmes qui sont annulés et les obstacles auxquels se heurtent les idées des enseignants, qu'ils pouvaient plus facilement mettre en œuvre auparavant). Il y a aussi un souci concernant cette semaine elle-même. Si, auparavant, c'étaient les absences qui posaient un problème, le résultat est à présent qu'il n'y a pas d'école du tout durant cette semaine; Il faudrait donc faire en sorte que tous les élèves censés être occupés durant la semaine en question fassent quelque chose de structuré et de pédagogique. Il y a toujours un manque de clarté sur la question de savoir si la réalisation d'un stage durant cette semaine est obligatoire ou non pour les élèves de S5. Le site web suggère que c'est obligatoire, tandis que le directeur a indiqué que c'était recommandé. Durant la dernière réunion du CE, l'école a distribué un document décrivant comment la semaine était conçue et un autre document avec la liste des excursions.

Actions:

- Marc GUITART et Kathryn MATHE établissent un document de position générale.
- Marc GUITART écrit à l'école pour demander une modification du site web afin de clarifier la question pour les S5.

7. Problèmes pédagogiques récents

Le problème du manque de discipline dans les classes du secondaire, en particulier dans la section espagnole, est évoqué. Dans certaines classes, les professeurs sont empêchés de faire cours. Cela justifie une discussion avec l'école et les enseignants, étant donné qu'un certain nombre de questions ont été soulevées. Il s'agit aussi d'apprécier la gravité et l'ampleur du problème – s'il est spécifique à la section espagnole ou s'il s'agit d'un problème plus général dans le secondaire. Les membres du CA signalent des problèmes dans d'autres sections.

Le CA s'inquiète de la manière dont la direction de l'école assure la continuité pédagogique pendant les longues absences de certains enseignants, ainsi que de la politique de remplacement d'enseignants en milieu d'année (passage de relais). Il est important que ces changements soient correctement communiqués aux parents, l'intérêt de l'enfant devrait être au centre des préoccupations. Ces questions et problèmes devraient être soulevés auprès de la direction.

La secrétaire de l'APEEE demande que les discussions du CA conservent un caractère général. Sur des questions précises, les membres peuvent écrire à l'APEEE et au groupe de travail Pédagogie, plutôt que d'évoquer des cas individuels durant les réunions du CA.

Le CA est informé d'une proposition d'un parent Berkendael visant à demander une «allocation d'absence» pour les élèves/familles, notamment en vue de faciliter les déplacements pour les vacances. Le Bureau et les représentants de Berkendael n'ont pas soutenu cette position, notamment eu égard à la lutte menée contre les heures d'enseignement perdues.

Les représentants du CE du secondaire notent une préoccupation générale quant à la baisse qualitative des compétences linguistiques des enseignants de L2, parallèlement à la hausse du nombre de professeurs d'anglais L2 non anglophones de naissance. On ne sait pas bien si ces

professeurs sont certifiés au bon niveau (C2) ni par qui. Il est convenu de soulever à la réunion du CE la question de la procédure appliquée par l'école pour vérifier ce niveau.

La salle de musique du secondaire a besoin de 16 claviers (pour un coût d'environ 4600 euros). Les professeurs de musique soutiennent que l'école n'a pas le budget nécessaire à cet effet. Le directeur de l'école a laissé entendre qu'il n'avait pas entendu parler de ce besoin. Il est convenu de soulever cette question au CE du secondaire et d'inviter l'école à doter les salles de musique des équipements nécessaires. Les membres craignent que l'APEEE ne puisse être invitée à payer des équipements qui devraient être fournis par l'école dans le cadre des activités qu'elle doit normalement budgéter.

Actions:

- Les représentants aux CE/CA écrivent aux représentants de section pour leur demander s'ils ont connaissance de problèmes de discipline en classe. S'il s'agit d'un problème général, la question doit être soulevée à la réunion du CE.
- Marc GUITART demandera à l'école s'il existe des règles générales pour le traitement des problèmes de discipline

8. Sollicitation de points de l'APEEE pour les réunions à venir du CE du primaire et du CE du secondaire (*oral*)

- Clarification sur les équipements musicaux financés par l'école. Soulever la question du financement de 16 claviers (pour un coût d'environ 4600 euros).
- Politique appliquée par l'école pour vérifier les compétences des enseignants de L2 détachés et les niveaux de certification (C2).
- Document de position sur les voyages scolaires.
- Position sur les téléphones portables, uniquement si la *task force* trouve le temps d'ici février.
- Suivi du rapport sur l'accès hors site des S5 pour clarification (dates, logistique).
- Surpeuplement des salles d'étude pour les élèves de S1 à S3: demande de suivi.
- Suivi de l'évaluation du programme pilote de cours d'enrichissement en secondaire.
- Politique et gestion de la continuité pédagogique en cas de remplacement d'un enseignant en cours d'année.

9. Points proposés par les parents pour inscription à l'ordre du jour du prochain conseil consultatif de l'école (School Advisory Council, SAC)

La présidente explique que la procédure habituelle est que le SAC se réunisse avant le Conseil d'administration de l'école. Du fait de récents changements de date et de la difficulté de trouver une nouvelle date qui convienne à toutes les parties, la réunion du Conseil d'administration aura lieu avant celle du SAC. Par conséquent, avant de s'adresser à la communauté des parents, on s'adressera exceptionnellement à un niveau plus élevé. Cela exige de faire tout particulièrement attention au moment de décider des questions à soulever.

Les points sont habituellement vérifiés en réunion du SAC, si bien que, sur la base du document de référence 6 (distribué avec l'ordre du jour final), il y a consensus général sur les points suivants:

Soulever au Conseil d'administration de l'école et au SAC les questions suivantes:

- méthodes de travail et gouvernance (NB: pas de plan pédagogique annuel de l'école cette année), y compris en matière de communication et de consultation;
- nouvelle échelle de notation: demander comment elle fonctionne et demander les tableaux d'équivalence;
- heures d'enseignement perdues (des statistiques sur les absences ont déjà été demandées);
- 180 jours (programme de fin d'année pendant les épreuves orales du bac);
- surpopulation et 5^e école;
- protection de l'enfance (il leur a été demandé d'inviter le comité Hygiène et sécurité d'élaborer une politique en la matière, la réunion n'a pas eu lieu);

- infrastructures, convention juridique: demander des progrès.

Conserver au niveau des CE ou à un niveau inférieur:

- Primaire: excursions, téléphones portables (selon les avancées), enrichissement en L2.
- Secondaire:
 - suivi: temps libre et études pour les élèves de S1 à S3; avancées sur les cartes de sortie; semaine de projet, excursions/voyages et stages professionnels; évaluation de l'enrichissement en L2
 - compétences linguistiques des enseignants de L2;
 - équipement des salles de musique;
 - téléphones portables (selon les avancées)
 - autres (par exemple, absence de professeurs: continuité pédagogique et communication aux parents);
- accès des parents à l'école (actuellement en cours de négociation avec les 4 directeurs d'APEEE; fera partie de la une convention juridique que nous serons invités à signer par les écoles) – remise du dossier à Nils BEHRNDT.

Points pour information

10. Point sur le secrétariat (oral)

La Secrétaire (et membre du Bureau) Valentina PAPA rend compte de la situation du secrétariat: il compte désormais 2 membres permanents, Guendalina Cominotti (communications et information) et Selena GRAY (Administration et finances), il est en phase de transition avec une redistribution des principales tâches principales et travaille en étroite collaboration avec elle.

Des modèles de compte rendu de réunion (pour les délégués assistant à des réunions au nom de l'APEE, ces CR devant être remis trois jours après la réunion) sont en cours d'élaboration (version courte pour site web et version plus longue). Vaentina PAPA suivra le travail. L'objectif est d'obtenir de meilleurs rapports des représentants, sur une base plus régulière.

Actions:

- Valentina PAPA crée des modèles pour les réunions.

11. Point sur Berkendael (oral)

Le groupe de travail de Berkendael se réunit toutes les 3 ou 4 semaines pour discuter des questions qui se posent. La direction de l'école de Berkendael se montre très réceptive et disponible. La planification de la fête scolaire de mai a commencé. Les activités extrascolaires sont mises en œuvre par IAPEEE Services, mais selon les orientations données par le GT. Un sous-groupe a été constitué à cette seule fin.

12. Point sur la fête (oral)

Patryk Malesa signale qu'une fête de format plus court aura lieu le 9 mai de 11h à 16h. Les parents géreront les activités sportives et les stands de nourriture.

13. Écoles européennes de Bruxelles: état des lieux

Le BSGEE avait demandé aux directeurs des écoles de procéder à une « analyse des capacités pédagogiques », à remettre au bureau des inscriptions le 22 octobre; cette analyse n'a jamais vu le jour. Elle a finalement été présentée en tant que document confidentiel au Secrétaire général.

La Présidente présente, et le CA discute, le document 13 (Document d'information: état des lieux des écoles européennes à Bruxelles), le document 13.1 (Déclaration commune des APEEE des quatre EEB demandant que le problème du surpeuplement des écoles européennes soit traité d'urgence), le document 13.2 (Situation des écoles européennes de Bruxelles) et le document

13.3 (Déclaration du Conseil supérieur sur la situation des écoles européennes de Bruxelles), distribués avec l'ordre du jour final.

Les 4 APEEE ont rédigé une déclaration, pour présentation au bureau des inscriptions et annexion aux lignes directrices pour la politique d'inscription, qui a été envoyée au Conseil supérieur. Cette déclaration a également été évoquée au Groupe de suivi (groupe traitant de l'installation d'une 5^{ème} école à Bruxelles) en novembre. Cette déclaration polémique soulignait que les écoles de Bruxelles sont surpeuplées et qu'il fallait soit fournir de meilleures infrastructures, soit prioriser les inscriptions pour l'année prochaine. Il a été noté que l'État belge et le Secrétaire général étaient potentiellement responsables si quelque chose devait arriver à un enfant dans l'une des écoles, et il a été demandé qu'après des années d'efforts infructueux, le dossier soit retiré au Secrétaire général par la Commission (qui a plus de poids politique). En réaction, le Conseil supérieur a adressé à l'État belge une déclaration lui reprochant de ne pas avoir tenu sa promesse. Cette déclaration pourrait servir de base s'il devait y avoir une action en justice contre la Belgique pour violation de la convention et elle constitue donc une importante avancée.

Actions:

- Demander le rapport sur la capacité pédagogique + le rapport des pompiers + tout rapport d'inspection de sécurité (pour les cinq dernières années).
- Pere MOLES PALLEJA/Georg BECKER demandent aux coordinateurs des services de se charger de la vérification de leur service (transport, cantine...) et de fournir leur propre rapport de capacité.

Points pour information (écrits)

Calendrier du CA de l'APEEE (document **14.2** distribué avec l'ordre du jour final).

Comptes rendus écrits des réunions auxquelles ont participé des représentants de l'APEEE depuis la réunion du CA du 17 décembre 2019 (documents à suivre)

Liste des projets actuellement financés (<http://www.uccleparents.org/apeee/subventions-de-projets/projets-finances-en-2019-2020/?lang=en>)

Liste des annexes:

Annexe 1: Mandat du groupe de travail Pédagogie

Annexe 2: Mandat du groupe de travail Bien-être

Annexe 3: Groupe de travail Juridique – rapport 2019 et description du mandat